



Froideville

Municipalité de Froideville
Rue du Village 16
1055 Froideville
tél. 021 881 22 27
fax 021 881 22 38
info@froideville.ch

Communications au Conseil communal Séance du 17 mars 2020

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité tient à vous faire part des communications suivantes :

1. Secrétariat municipal

En date du 23 décembre 2019, Madame Studer Comte nous a donné sa démission du poste de secrétaire municipale avec effet immédiat et ceci pendant le temps d'essai légal. La Municipalité, très surprise, n'a pu que prendre acte de sa décision, ce que nous regrettons.

Afin de pallier cette démission, la Municipalité a immédiatement repris les démarches dans le but de trouver un ou une candidat-e intéressée à ce poste. Début janvier, une annonce a été publiée sur les sites professionnels et ce sont plus de 130 dossiers qui nous ont été adressés. Une commission de recrutement composée de votre président du Conseil, Monsieur Olivier Martin, de votre Président de la Cofin, Monsieur Philippe Weibel et d'une délégation de la Municipalité ont auditionné 6 candidats-es retenu par notre prestataire RH, Madame Magali Fischer.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons engagé Monsieur Michel Soutter au poste de Secrétaire municipal dès le 1^{er} avril. Monsieur Soutter est licencié en sciences commerciales et industrielles avec mention informatique de gestion. Il est également diplômé d'ingénieur ETS en génie électrique. Monsieur Soutter a un parcours d'une quinzaine d'années dans la Direction d'entreprise et dans la gestion informatique de banques de la place. Après 10 ans comme Secrétaire général dans une commune genevoise similaire à la nôtre en tout cas en nombre d'habitants, Monsieur Soutter souhaitait revenir dans son canton d'origine pour des raisons privées. Nous souhaitons à Monsieur Soutter pleine satisfaction dans ses nouvelles fonctions.

Afin de combler l'absence de force à notre administration, nous nous sommes adressés à l'AVSM, Association vaudoise des Secrétaires municipaux, qui a sur son site quelques personnes ne faisant que du dépannage d'administration communale. Après quelques contacts, la Municipalité a engagé Monsieur Jean-Numa Grau de Rolle qui était disponible. Monsieur Grau a dépanné une vingtaine d'administrations communales avec des mandats allant de 2 semaines à 13 mois.

Monsieur Grau a commencé à Froideville le 21 janvier avec un contrat à durée indéterminée. Monsieur Grau travaille environ 35 heures par semaine, ce que nous nous réjouissons et profitons de remercier Monsieur Grau pour sa disponibilité et ses compétences.

2. Travaux de reconstruction du stand de tir :

En date du 11 décembre 2018, votre Conseil a accepté le préavis No 35/2018 - Prêt Société de Tir de Froideville. Pour mémoire, cette demande faisait suite à un tragique accident de la circulation en juin 2018 qui a partiellement détruit le stand de tir à la route de Villars-Tiercelin.

Le devis de reconstruction, sans les frais de démolition et de sécurisation qui ont été entièrement payés par l'assurance, se montait à CHF 185'500.00.

Le coût final est de Fr. 165'928.40 et il a été financé de la façon suivante :

- Fr. 100'000.00 par l'assurance
- Fr. 5'000.00 par la Société de tir
- Fr. 60'928.40 par le prêt à fonds perdu de la Commune.

La Société de tir nous a remboursé Fr. 19'071.60 sur les Fr. 80'000.00 accordés ce qui a pour incidence une diminution de la compensation de la subvention communale annuelle sur une durée de 20 ans comme prévu dans le préavis. Comme suggéré par votre Conseil, des demandes de subvention ont été faite auprès de la loterie et du Fond du sport vaudois avec des réponses négatives stipulant que ce genre d'infrastructures qui constitue une obligation légale de droit public ne peuvent pas faire l'objet d'une contribution.

Depuis juillet 2019, le stand de tir est de nouveau fonctionnel et nous nous réjouissons que notre société de tir, connue loin à la ronde, ait pu reprendre ses activités.

3. Rénovation de notre centre œcuménique

Pour donner suite à l'acceptation du préavis 37/2019 sur la rénovation du Centre œcuménique, les travaux de planification sont en voie de finalisation. La direction des travaux a été avalisée à l'entreprise Schmalz. Cette dernière a terminé l'analyse fine des travaux projetés, ce qui a conduit à plusieurs séances de coordination avec les entreprises pour l'établissement des devis, des séances avec l'Autorité pour les validations de principe et également des séances avec la commission ad hoc du Conseil communal et de l'association du Centre œcuménique pour la présentation des travaux projetés.

Tout est confirmé au niveau des dates à savoir que les travaux à proprement parlé débiteront le 3 avril 2020 et se termineront aux alentours du 15 octobre 2020.

La Municipalité se réjouit des échanges entre les différents acteurs et se réjouit du résultat final.

4. Rencontre avec les sociétés locales

Le jeudi 12 février 2020 s'est déroulée la 4^e rencontre de cette législature d'échanges entre les sociétés locales et la Municipalité. Sur la vingtaine de sociétés invitées, une quinzaine avait répondu présent, les autres s'étaient excusées.

Chaque année de nombreux changements ont lieu au sein des comités de nos sociétés locales et le fait de réunir tous ces responsables ne peut être que bénéfique. Dans l'ensemble, nos sociétés se portent plutôt bien. Evidemment, le débat récurrent est porté sur la relève et de retrouver des forces vives pour étayer les effectifs. Une partie de la soirée s'est porté sur la répartition du sous-sol du collège de La Fontaine avec les représentants des sociétés ayant des besoins en termes de stockage de leur matériel.

La Municipalité peut être fière de l'engagement de chacune d'entre elle qui propose un large panel de possibilités aux "Cacatchoux" et qui font rayonner notre Commune non seulement au niveau local, mais régional, voire national.

5. Repas des aînés

Le 18 janvier dernier, une délégation de la Municipalité a été invitée à participer à la journée des aînés. De nombreux ados, emmenés par le brillant maître de cérémonie Hugo Ducommun, appuyé par quelques adultes, notamment Mme Claire-Lise Boillat, présidente de l'ACOF, ont reçu plus de 130 de nos aînés autour d'une raclette fortement appréciée. Nous ne pouvons que remercier et féliciter les organisateurs de cette sympathique journée pour leur engagement sans faille.

6. Les nouveaux habitants de Froideville

Ils pèsent de 16 à 20 kilos et mesurent environ 1 mètre avec une queue plate de quelque 30 cm. Ils forment une famille avec leurs petits (deux par année). Après 2 ans, les petits quittent la résidence et vont s'établir en amont pour former une nouvelle famille.

Il s'agit bien évidemment du castor.

Une famille (actuellement 4 à 6 individus) s'est installée le long du ruisseau du Baccalin à la lisière de la forêt délimitant les communes de Poliez-Pittet et de Froideville. Elle y restera tant qu'elle y trouvera de quoi se nourrir.

A cet endroit, ces animaux ont construit un barrage qui retient un lac ainsi formé d'environ 500 m² et d'une profondeur de plus d'un mètre quarante. Si ce lac ne présente aucun danger d'inondation pour l'instant, il cause quelques problèmes notamment sur la pression d'eau qu'il exerce en amont sur le collecteur. En collaboration avec les services de l'Etat et des spécialistes de la faune, des solutions sont envisagées afin de pallier ce problème de surpression de la conduite.

Toutefois, la Municipalité rappelle que les animaux susmentionnés, ainsi que leur habitat, sont protégés et qu'il est strictement interdit de le modifier ou de le détruire, sous peine d'importantes sanctions pénales.

Cependant, vous pouvez sans autre aller admirer cette surprenante construction naturelle et au crépuscule, vous aurez peut-être la chance d'apercevoir ces nouveaux habitants qui œuvrent principalement dès la tombée de la nuit.

7. Installation du relevé à distance des compteurs

Nos collaborateurs communaux avec l'entreprise mandatée ont commencé en début d'année l'installation du matériel permettant une gestion facilitée du relevé des compteurs d'eau.

Etablir un programme de travail n'est pas toujours aisé ne connaissant que rarement le temps d'intervention sur chaque compteur (facilité d'accès, âge et état du compteur et de la vanne de fermeture de l'arrivée d'eau, etc.).

Toutefois, nous nous efforçons de tenir un programme strict et chaque propriétaire est si possible averti à l'avance pour la date et l'heure de l'intervention. Nous rappelons que nous devons adapter plus de 600 compteurs.

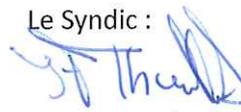
Nous vous prions de nous excuser pour ces désagréments et nous faisons tout notre possible pour occasionner le moins de dérangement possible.

Nous remercions tous les propriétaires pour leur accueil et leur compréhension. Ces travaux seront en principe terminés dans le courant du mois de juin.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nous en avons terminé avec les communications que nous souhaitons vous apporter.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Jean-François Thuillard

Le Secrétaire a.i. :



Jean-Numa Grau



Froideville, le 9 mars 2020